



Colloque SNUipp-FSU 06 : Le programme complet ici

Venez nombreuses et nombreux !

Bien loin des animations pédagogiques formatées !

JEUDI 15 Novembre : " Ensemble reprenons la main sur notre métier " à l'UFR Staps à NICE - 8h30/16h30

**En présence de Jacques Bernardin président du GFEN (groupe français d'éducation nouvelle) et docteur en sciences de l'éducation,
de Francette Popineau Secrétaire générale du SNUipp-FSU.**

Le GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle) est un mouvement de recherche et de formation en éducation. Son pari philosophique du « Tous capables » postule que chaque enfant a des capacités immenses pour comprendre et créer. Il récuse les critères usuels de réussite et d'échec. La réussite de tous passe par le refus d'une idéologie de la méritocratie, la création de conditions d'une égalité réelle contre « l'égalité des chances », la lutte contre le retour de l'idéologie des dons et du handicap socioculturel et l'individualisation à outrance.

Prévenir le SNUipp de votre participation par mail : snu06@snuipp.fr

ATTENTION: Courrier à l'IEN dernier délai avant le 15 octobre

+ COPIE au SNUipp-FSU : **TOUT EST ICI**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°16

Sommaire : Colloque SNUipp-FSU, Grève, Mouvement/Permutations, Liste aptitude, Appel, RDV de carrière, Fusion des académies, Fonction publique, Colloque FSU, ERH, Action sociale, Etats généraux Direction



ET DANS LA RUE !

En grève pour l'école !

Le MARDI 9 OCTOBRE TOUTES ET TOUS EN GREVE !

Gel du point d'indice, retour du jour de carence, budget en trompe l'oeil. Décidément, l'école de la confiance après la deuxième rentrée du ministre des neurosciences manque de preuves d'amour. Avec une dotation en postes largement insuffisante pour abaisser les effectifs par classe, la multiplication de recettes et de guides de « prêt-à-enseigner » et des tests évaluatifs « neuro-instrumentalisés », **c'est plutôt l'école de la défiance qui s'installe.**

Lire la suite

Les raisons de la colère en VIDEO, la déclaration d'intention, lettre aux parents, appel Fonction Publique : [Tout est ici](#)

Rassemblement à 10 h à la Gare Nice Ville

Parcours : Jean Médecin , Place Masséna, Place Garibaldi

[L'appel à la grève du SNUipp-FSU ici](#)



Mouvement et permutations : des projets à combattre !

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé une série de rencontres avec les organisations syndicales pour remettre à plat l'organisation des mouvements inter et intra départementaux. Ses premières propositions ont de quoi inquiéter.

Des rencontres préparatoires à l'écriture de la circulaire mobilité pour les permutations interdépartementales et le mouvement 2019 se sont tenues au ministère de l'Éducation nationale les 10 et 18 octobre derniers.

Il s'agissait pour l'administration de présenter aux organisations syndicales les changements qu'elle entend apporter dans les barèmes des deux opérations et **dans les modalités spécifiques du mouvement.**

S'agissant des permutations, le SNUipp-FSU a d'emblée pointé la baisse régulière des taux de satisfaction qui sont passés de plus de 65% en 2010 à moins de 24% en 2018. Une situation à mettre en regard d'une hausse régulière des changements de département au titre des ineat-exeat, alors que la phase des permutations informatisées reste celle qui offre le plus de garanties en termes d'équité et de transparence.

Quoi qu'il en soit, les propositions ministérielles n'amélioreront ni les taux de satisfaction aux permutations, ni ceux du mouvement.

[Lire la suite](#)



CANDIDATURE A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEURS-TRICES D'ECOLE

ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Candidature à retourner à l'IEN pour le 2 NOVEMBRE dernier délai au service DIPE2 – DSDEN des AM- 53 Avenue Cap de Croix-06000 Nice

[Circulaire IA et Fiche de candidature ici](#)

COPIE au SNUipp-FSU

Commissions d'entretien prévues les mercredis 5 et 12 décembre 2018.

ATTENTION: les collègues qui assurent un interim à l'année doivent demander leur inscription sur la liste d'aptitude de direction obligatoirement. Ils seront exemptés d'entretien et inscrits sur la liste d'aptitude directement si avis favorable de l'IEN.

Renouvellement d'inscription obligatoire: sont concernés les collègues dont l'inscription sur liste d'aptitude prendra fin au 31/08/2019 et n'ayant pas exercé les fonctions de directeurs au moins 3 ans dans leur carrière.

A NOTER : comme chaque année, le SNUipp-FSU publiera bientôt un livret d'aide actualisé pour l'aide à l'entretien et organisera une réunion spécifique au local du SNUipp-FSU.

**Appel
à candidature**



Recrutement poste à profil de « Conseiller Pédagogique Départemental EPS et Conseiller de Prévention Départemental -

Demandes AVANT le 10 octobre - Copies au SNUipp-FSU pour suivi

CIRCULAIRE IA : [ici](#)



Rendez-vous de carrière et recours ! Le SNUipp-FSU vous aide !

En cas de désaccord entre les personnels et la hiérarchie à l'issue du rendez-vous de carrière, sur le compte-rendu ou l'avis, il est possible de faire un recours.

Trois rendez-vous de carrière ont été instaurés pour évaluer les enseignants : au 6^e échelon, au 8^e et après deux ans au 9^e échelon. Ce rendez-vous de carrière et d'accompagnement consiste en une inspection en classe et un entretien avec l'IEN qui complète une grille d'évaluation. Le but est de "reconnaître la valeur professionnelle" des personnes. Il y en aura quatre au cours d'une carrière.

Plus de note mais un avis allant de « à consolider » à « excellent », arrêté ensuite au niveau académique et qui joue un rôle essentiel pour la suite, accélérant –ou non- la carrière et les changements de grade, dont l'accès à la hors classe.

Pour les rendez-vous de carrière de 2017-2018, l'appréciation finale de l'IA a été notifiée en septembre. elle apparaît via lprof / les services.

En cas de désaccord, il est possible d'adresser un recours gracieux auprès de l'IA-DASEN pour la révision de cet avis, dans un délai de trente jours. Pour un avis rendu le 16 septembre par exemple, il faut l'envoyer avant le 15 octobre.

S'il n'y a toujours pas accord, il est possible de saisir la CAPD via les délégués du personnel, dans un délai de trente jours également.

[Modèle de recours ici](#)



La FSU à l'offensive !

Usagers, personnels, dites non à la fusion des académies de Nice et d'Aix-Marseille !

Pour le maintien d'un véritable service public de proximité dans l'Éducation :

Les signataires s'opposent à la fusion à marche forcée des académies de Nice et Aix-Marseille.

Ils réclament le maintien d'un véritable service public de proximité.

C'est pourquoi dans la perspective de l'amélioration du Service Public d'Éducation sur notre territoire, nous exigeons le maintien et l'amélioration du modèle académique actuel et demandons les créations de postes nécessaires.

Nous refusons :

- la fusion de nos deux académies ;
- les suppressions de postes, les mutations fonctionnelles ou géographiques imposées pour les personnels des rectorats et des DSDEN ;
- la perspective d'une réorganisation territoriale qui viserait à réduire le nombre de circonscriptions, de DSDEN et de sites rectoraux ;
- la nomination des DASEN sur plusieurs départements ;
- la régionalisation du recrutement et du mouvement, à terme, des enseignants du 1er et 2nd degré ;
- l'affaiblissement de l'offre éducative et du service public ;
- le contournement des instances du dialogue social et la mise en place de gestions de proximité.
-

[Cliquer ici pour signer la pétition](#)



Avis de tempête pour la Fonction Publique !

Le Premier ministre et Jean-Michel Blanquer ont dévoilé cet été les principaux axes de la réforme de l'Éducation nationale, dans le cadre d'une réforme globale de la Fonction publique. Décryptages et inquiétudes.

La feuille de route gouvernementale concernant l'Éducation nationale vient d'être rendue publique et nombre de points inquiètent. Sous prétexte d'économies, les fonctionnaires, dont les enseignants, sont dans le viseur au travers des quatre chantiers.

[Lire la suite](#)



Stage syndical FSU : conditions de travail dégradées, jusqu'où allons-nous l'accepter ?

Vendredi 9 novembre de 9h à 16h - au lycée Calmette à Nice

La journée se déroulera autour de ces éléments :

- Les raisons/éléments déclencheurs du mal être au travail
- Comment développer les ressources pour reprendre la main sur le métier ?
- Comment se saisir des «outils» et de l'instance CHSCT, et de l'organisation syndicale en général, pour travailler à l'amélioration des conditions et du contenu du travail ?

En présence de Sophia Catella, membre du CHSCT ministériel et d'un ergonome.

Inscriptions avant le 9 octobre

[Modalités de participation ici](#)



Education prioritaire : Blanquer gèle la carte !

Le 2 octobre, JM Blanquer a annoncé que la révision de la carte de l'éducation prioritaire, prévue pour 2019, n'aurait lieu que pour la rentrée 2020. Il se donne ainsi un délai pour une rénovation en profondeur de l'éducation prioritaire.

La labellisation remise en question ?

Le ministre a précisé qu'il ne voulait plus "opposer rural et urbain" et que les moyens (accordés à l'éducation prioritaire) devaient être "plus efficaces". "On doit éviter les psychodrames du passé sur la question d'y être ou ne pas y être (sur la carte). Ce n'est pas sain". Tout ceci annonce une révision plus large que celle de la carte.

Surtout il a décrit "une politique d'éducation prioritaire plus subtile qui n'est pas en noir et blanc, une approche plus graduelle". La formule rappelle un débat des années 2012 - 2013 où il avait été question d'abandonner le label Education prioritaire (EP).



Le SNUipp-FSU06 organise une réunion d'information syndicale spécifique aux problématiques des ERSH.

Le Snuipp-FSU a organisé un colloque national au mois de mai 2018, auquel 2 de nos collègues du département ont participé.

Le SNUipp-FSU invite tous les collègues ERSH à participer à cette demie journée d'information qui se déroulera

le mercredi 14 novembre de 9h00 à 12h00 au collège Marcel Pagnol 06700 Saint-Laurent-du-Var



Le 25/09/2018 a eu lieu une commission permanente d'action sociale (CPAS). Elle a accordé des aides exceptionnelles pour un montant global de 3950 euros. **La prochaine CPAS est prévue le 11 décembre 2018.** Si vous êtes en situation financière préoccupante n'hésitez pas à demander un rendez-vous aux assistantes sociales du rectorat. <http://www2.ac-nice.fr/cid92199/contacter-le-service-social-de-l-academie-de-nice.html>

Contactez nous pour obtenir une aide dans vos démarches.



Un appel solennel du SNUipp-FSU pour la direction d'école suite aux états généraux !

Une aide au fonctionnement de l'école, assurée par des personnels qualifiés pour à la fois améliorer les conditions de travail des directrices et directeurs d'école et le fonctionnement de l'école, c'est ce que demande le SNUipp-FSU.

De la reconnaissance. S'il y avait un mot pour résumer les attentes de directrices et directeurs d'école aujourd'hui c'est bien celui-là. Reconnaissance de l'importance de la mission, de la charge de travail croissante mais aussi reconnaissance salariale. C'est bien ce qui ressort des états généraux de la direction d'école organisés par le SNUipp-FSU cette année.

Dans les départements d'abord, lors des dizaines de réunions organisées depuis le printemps et qui ont réuni plus de 1 700 personnes dans soixante départements. Puis lors de la synthèse nationale jeudi 27 septembre à Paris.

Lire la suite



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !
Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.
Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -

Tél : 04 92 00 02 00 -

Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

